



Informations aux commerces et entreprises sur le territoire de #Woluwe1150

1. Covid-19

Le Conseil de Sécurité Régional (CSR) s'est réuni ce 07 octobre afin d'une part, de faire le point sur la situation sanitaire et d'autre part, de prendre les mesures qui s'imposent au vu de la situation sanitaire. Il a également été décidé de renforcer les contrôles.

Vous retrouvez toutes les mesures prises dans [ce lien](#).

Information supplémentaire :

12.10.2020 AM mod. l'AM du 07.10.2020 portant fermeture des bars et arrêtant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19

Dans le cadre de la fermeture obligatoire des cafés et bars bruxellois depuis le 08.10.2020, cet arrêté reprend la même définition de 'restaurant' que celle mentionnée dans les mesures fédérales. De plus, le présent arrêté veut empêcher que les restaurants disposant d'une autorisation de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) ne se transforment en débits de boissons. C'est pourquoi à partir du mardi 13.10.2020, il est interdit de ne consommer que des boissons dans les restaurants afin de limiter la propagation du coronavirus COVID-19. - doc. inforum 339484

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et des règles des autorités et conseils compétents.

2. Projets & soutiens de la Commune pour ses commerces.

**SEMAINE DES
ENTREPRENEURS
BRUXELLOIS**

16-20 novembre 2020

Soutenons les entrepreneurs
d'aujourd'hui et de demain!

Inspiration, ateliers pratiques, speedcoachings...
pour relever les défis entrepreneuriaux actuels.
Découvrez le programme sur
www.SemaineDesEntrepreneurs.brussels

La commune de Woluwe-Saint-Pierre souhaite participer à la semaine des entrepreneurs bruxellois en proposant à ceux-ci des workshops durant la semaine du 16 au 20 novembre qui est une initiative annuelle mondiale par laquelle plus de 150 pays promeuvent l'esprit d'entreprise et encouragent l'entrepreneuriat.

Nous reviendrons prochainement vers vous avec plus d'information quant à cette initiative.



Nous vous avons annoncé la 13ème édition d'une exposition réunissant artistes et commerçants de la commune de Woluwe-Saint-Pierre, connue précédemment sous le nom d'Art en vitrine.

L'Édition 2020 sera sous le signe de la nouveauté avec la naissance d'un nouveau nom : "KLINK". Un nom innovant, percutant et dynamique pour donner un nouveau souffle au projet. Une nouvelle histoire se crée entre commerçants et artistes à travers le regard de ce nouveau nom destiné à susciter la curiosité et l'intérêt.

Le programme sera en ligne à **partir du 3 novembre**.



Pour redynamiser les quartiers commerçants et reprendre les actions festives, le service Animations et Vie économique locale ont organisé deux spectacles de rue l'un dans le quartier du Centre et l'autre au quartier Sainte-Alix.

La compagnie RasOTerrA nous présentait... "Virus" ! Un spectacle de cirque en rue libre et contagieusement participatif!

Avec VIRUS, la compagnie Rasoterra nous a interrogé sur ce que notre société considère comme étant dangereux. A travers le thème de la contamination, les trois circassiens nous ont plongé dans un univers où le danger est invisible, mais menace de nous infecter à tout moment.

3. Projets & soutiens des partenaires pour les commerces.

- **Enumération de quelques mesures**

PRIME 3.000€ pour cafés :

<https://bx1.be/news/une-aide-regionale-de-3-000-euros-pour-les-bars-et-cafes-bruxellois-obliges-de-ferme/>

PRIME pour culture.monde nuit.tourisme :

https://1819.brussels/blog/covid-19-nouvelle-prime-pour-le-secteur-de-levenementiel-du-monde-de-la-nuit-du-tourisme-et-de?utm_source=flexmail&utm_medium=email&utm_campaign=entreprendrebruxelles24sept2020fr&utm_content=covid+nouvelle+prime

Toutes les mesures de soutien résumées :

<https://1819.brussels/blog/covid-19-et-les-mesures-pour-soutenir-leconomie-bruxelloise-quoi-de-neuf>

- **Plan de paiement de l'ONSS**

Les employeurs en difficultés financières suite à la crise sanitaire pourront demander l'application d'un plan de paiement pour les 3ème et 4ème trimestres de 2020. Deux possibilités existent en ce sens :

[En savoir plus...](#)

- **Le droit passerelle**

Les travailleurs indépendants qui éprouvent des difficultés suite a la crise sanitaire du coronavirus, peuvent faire appel à différentes mesures dont notamment la prolongation du droit passerelle.

Trouvez toutes les informations nécessaires sur le site du [1819](#).

Le **Service Vie économique locale** de la commune reste à votre disposition pour répondre à vos questions, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner. Vous pouvez le joindre au 02.773.07.82 ou via e-mail (nstevens@woluwe1150.be).

Nous restons aux côtés de tous les commerçants, entrepreneurs, indépendants et maraîchers tout au long de ce long processus de déconfinement pour travailler ensemble à la relance du secteur économique.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Antoine BERTRAND
Echevin de la Vie économique locale


Antoine BERTRAND
Echevin